CONSULAT
GÉNÉRAL
DE FRANCE
À CASABLANCA
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

# BOURSES SCOLAIRES 2021/2022

## PREMIERE CAMPAGNE

**Dépôt des dossiers du lundi 14 décembre 2020 au vendredi 5 février 2021**

**Par envoi postal à:** Consulat général de France à Casablanca, Service des Bourses scolaires, Rue du Prince Moulay Abdallah, 20000 Casablanca

**En le déposant au poste d'accueil du consulat:** Rue du Prince Moulay Abdallah, 20000 Casablanca sous plis fermé à l'attention du service des bourses scolaires

**Téléchargement de la liste des pièces nécessaires et du formulaire à compléter sur : https://ma.consulfrance.org/-Casablanca- (Rubrique « Aides à la scolarité »)**

**NB :** Merci d'indiquer sur l'enveloppe contenant votre demande les informations suivantes : **Service des bourses, demande de bourses scolaires 2021/2022, les NOM/PRENOM des parents et des enfants en précisant l'établissement et la classe de scolarisation.**

**VEUILLEZ NOTER QUE SEULES LES FAMILLES DEPOSANT UNE PREMIERE DEMANDE SERONT CONVOQUEES POUR UN ENTRETIEN, PAR COURRIEL, APRES LE DEPOT DE LEUR DOSSIER**

## RAPPEL

1/ Avant tout dépôt de dossiers, les demandeurs (**parents/enfants**) doivent IMPERATIVEMENT être inscrits au registre des français au Consulat général et suivre un cycle d'enseignement primaire et/ou secondaire dans un établissement du réseau de l'enseignement français au Maroc (EGD AEFE, OSUI, PARTENAIRES et AIU);

2/ Tous les justificatifs réclamés doivent être joints à la demande et le formulaire doit impérativement être complété, daté et signé (pages 3 et 4);

3/ Les conditions sanitaires actuelles nous contraignent à limiter le nombre d'usagers accueillis quotidiennement dans nos locaux. De ce fait, pour cette campagne du premier conseil consulaire 2021/2022 **seuls les primo-demandeurs seront convoqués pour un entretien ainsi que ceux pour qui un complément d'informations s'avèrerait nécessaire ;**

4/ **Aucune demande déposée hors délais ne sera prise en compte. Vous êtes invités à déposer rapidement votre dossier.**